



Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez faire une demande de surclassement pour participer à une épreuve ouverte à une catégorie d'âge supérieure à la votre.

Cette demande a pour objectif principal de vous demander d'effectuer un examen médical spécifique afin de pouvoir statuer sur votre demande.

Nous vous demandons donc de bien vouloir :

- prendre rendez-vous avec le médecin de votre Ligue, ou à défaut avec un médecin qualifié en médecine du sport ;
- vous rendre chez ce médecin avec votre dossier complet, c'est à dire :
  - o la lettre destinée au médecin
  - o votre demande avec l'extrait du Règlement Médical de la FFVoile ;
  - o vos résultats de l'électrocardiogramme (datant de moins de deux ans)<sup>1</sup> ;
  - o vos résultats de la radiographie du rachis dorso-lombaire (datant de moins de deux ans) ;<sup>2</sup>
  - o votre carnet de vaccinations ;

Le médecin remplira la partie médicale de votre demande.

L'original de cette demande, dûment complétée et signée, accompagnée des copies des résultats de l'électrocardiogramme et de la radiographie, **devra être envoyée par poste et reçue à la FFVoile 15 jours au moins** avant la date de l'épreuve concernée.

Vous recevrez en retour votre demande accordée ou refusée et signée par le Médecin Fédéral de la FFVoile.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez nous joindre à [medical@ffv.fr](mailto:medical@ffv.fr)

Sportivement vôtre.

Le Médecin Fédéral

<sup>1</sup> Si vous n'avez jamais réalisé cet examen, vous devez en amont prendre rendez-vous chez un cardiologue ou voir si le médecin qualifié en médecine du sport peut le réaliser à son cabinet

<sup>2</sup> Si vous n'avez jamais réalisé cet examen, vous devez en amont prendre rendez-vous chez un radiologue. Si vous avez besoin d'ordonnances pour la réalisation des examens requis pour le surclassement vous pouvez demander à votre médecin traitant.

Partenaire Média FFVoile





Chère Consœur, Cher Confrère

Vous recevez en consultation un athlète qui effectue auprès de la Fédération Française de Voile une demande de surclassement pour participer à une épreuve ouverte à une catégorie d'âge supérieure à la sienne.

Cette demande a pour objectif principal de vous demander d'effectuer un examen médical afin de pouvoir statuer sur sa demande. Un extrait du règlement médical de la FFVoile est joint à cette demande.

Il doit se présenter chez vous avec :

- ses résultats de l'électrocardiogramme (datant de moins de deux ans) ;
- ses résultats de la radiographie du rachis dorso-lombaire (datant de moins de deux ans) ;
- son carnet de vaccinations ;

Vous remplirez la partie médicale de sa demande.

Il vous règlera directement vos honoraires qui ne pourront être pris en charge par la Sécurité Sociale.

En vous remerciant d'avance, recevez mes salutations confraternelles.

Le Médecin Fédéral



Partenaire Média FFVoile



## EXTRAIT DU REGLEMENT MEDICAL DE LA FFVoile

Adopté par le Conseil d'Administration de la FFVoile le 18 novembre 2006 et modifié lors du Conseil d'Administration de la FFVoile du 23 février 2007

### Article 8

L'obtention du certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives en compétition est la conclusion d'un examen médical qui peut être réalisé par tout médecin titulaire du Doctorat d'Etat, et inscrit à l'ordre des médecins.

La Commission Médicale Nationale de la FFVoile :

- **rappelle** que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :
  - engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat, seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyens.
  - doit être pratiqué dans un environnement médical approprié quand il le lieu avant une compétition.
- **précise** que le contenu de l'examen doit tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur.
- **conseille** :
  - de tenir compte des pathologies dites de « croissance » et des pathologies antérieures,
  - de consulter le carnet de santé,
  - de vérifier plus précisément au niveau de l'appareil locomoteur : rachis, ceintures, genoux, pieds, en s'aidant si nécessaire de radiographies.
- **insiste sur les contre-indications à la pratique de la Voile** :
  - toute pathologie susceptible de s'aggraver au cours de l'activité sportive et/ou de compromettre la sécurité
  - En cas de doute, contacter la Commission Médicale.
- **préconise** :
  - une mise à jour des vaccinations,
  - un bilan dentaire annuel,
  - une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 40 ans,
  - une surveillance biologique élémentaire à partir de 40 ans,
  - un examen ORL et visuel.
- **prescrit** :
  - en cas de demande de surclassement de se référer à la règle en vigueur.
  - pour toute course en haute mer, de réaliser un bilan médical de l'intéressé le plus complet possible, en relation avec la ou les compétitions envisagées.



## Règles de surclassement

*Adopté par le Conseil d'Administration de la FFVoile du 23 février 2007*

### **Principe général :**

L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).

### **Les règles définies à la présente annexe concernent :**

#### **A/ L'ensemble des épreuves inscrites au calendrier sportif de la FFVoile, excepté les Championnats de France Minimes et Espoirs :**

Pour toutes ces épreuves FFVoile l'avis de course déterminera la tranche d'âge concernée, par défaut, l'épreuve sera considérée comme « toutes catégories » et aucun surclassement ne sera exigible.

#### **Règles applicables :**

##### **1. Epreuves ouvertes aux licenciés âgés de 12 à 14 ans :**

Les licenciés âgés de moins de 12 ans ne pourront pas participer à l'épreuve.

##### **2. Epreuves ouvertes aux licenciés âgés de 15 à 20 ans :**

Les licenciés âgés de 13 ou 14 ans doivent faire une demande de surclassement. Les licenciés plus jeunes ne pourront pas participer à l'épreuve.

##### **3. Epreuves ouvertes aux licenciés âgés de 16 à 25 ans :**

Les licenciés âgés de 15 ans doivent faire une demande de surclassement. Les licenciés plus jeunes ne pourront pas participer à l'épreuve.

##### **4. Epreuves ouvertes aux licenciés âgés de 18 ans et plus (senior) :**

Les coureurs âgés de 15 à 17 ans doivent faire une demande de surclassement. Les licenciés plus jeunes ne pourront pas participer à l'épreuve.

#### **B/ Les Championnats de France Minimes et Espoirs et leurs épreuves de sélection :**

#### **Règles applicables :**

Voir le tableau ci-après

#### **C/ Compétence de la Commission Médicale de la FFVoile :**

Les demandes de surclassement (cf. formulaire ci-joint) devront être reçues, au plus tard **15 jours avant le début de la première compétition concernée**, à la Commission Médicale de la FFVoile, seule compétente pour accorder ledit surclassement.

Un exemplaire devra être conservé par le médecin de Ligue

**La durée de validité du surclassement est limitée à trois mois.**

**Les Championnats de France Minimes, Espoirs et leurs épreuves de sélection**  
**(Les possibilités ou non de surclassement)**

<b>Titres aux Championnats de France Minimes et Espoirs</b>	<b>Age dans l'année du Championnat</b>	<b>Possibilité Surclassement OUI/NON</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Dériveurs Solitaire</b>			
Optimist Garçon	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
Optimist Fille	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
Europe Garçon	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Europe Fille	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Laser Radial Garçon	15 à 17	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Laser Radial Fille	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Laser Standard Garçon	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17 ans
<b>Dériveurs Double</b>			
L'Equipe Masc/Mixte	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12ans ne peuvent être surclassés
L'Equipe Fille	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12ans ne peuvent être surclassés
420 Masc/Mixte	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
420 Fille	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
29er Masc/Mixte	15 à 22	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 14 ans
29er Fille	15 à 22	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 14 ans
<b>Catamaran</b>			
Tyka Masc/Mixte	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
Tyka Fille	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
15.5 Masc/Mixte	15 à 17	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
15.5 Fille	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 14 ans
HC 16 Open *	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17ans
SL 16 Open *	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17ans
<b>Windsurf</b>			
Bic 293 OD Garçon	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
Bic 293 OD Fille	12 à 14	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés
Bic 293 OD Garçon	15 à 17	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Bic 293 OD Fille	15 à 17	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
RB Hybride Garçon	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17 ans
RB Hybride Fille	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17 ans
Formula Windsurfing Open *	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17 ans
283 Garçon	15 à 17	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
283 Fille	15 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 13 et 14 ans
Slalom 42 Open *	18 à 20	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 à 17 ans
<b>Habitable</b>			
Open 5.70 Masc/Mixte	16 à 25	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 ans
Open 5.70 Fille	16 à 25	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 ans
7.5 Masc/Mixte	16 à 25	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 ans
7.5 Fille	16 à 25	Oui	Seulement pour les coureurs âgés de 15 ans
Match Race	12 à 25	Non	Les coureurs de - de 12 ans ne peuvent être surclassés



Cadre réservé à la FFVoile

Demande reçue le :
1ere demande
Renouvellement

DEMANDE DE SURCLASSEMENT
Valable 3 mois

Cet examen doit permettre de déterminer si un jeune présente des qualités morphologiques, physiologiques suffisantes pour régater dans la catégorie d'âge supérieure à sa catégorie normale.



Monsieur, Mademoiselle
Né(e) le
N° Licence FFVoile :
Adresse
Club
Ligue
Support :
Nom & date de la 1ere epreuve concernée :

AUTORISATION DE L'AUTORITE PARENTALE

Je soussigné Monsieur, Madame
Déclare sur l'honneur disposer de l'autorité parentale
Autorise Monsieur, Mademoiselle
A bénéficier d'un surclassement pour une durée de 3 mois pour la pratique de la voile en compétition
Fait à
Signature du responsable légal (précédée de la mention « lu et approuvé »)
Le :

EXAMEN MEDICAL

Fait par le Médecin de Ligue ou un Médecin qualifié en médecine du Sport

Je soussigné Dr
Adresse
Téléphone
Connaissant ce sportif depuis le :
Certifie avoir examiné Monsieur, Mademoiselle
Et avoir constaté :

+Un examen médical et psychologique compatible avec la pratique de la Voile en compétition :

-Poids = kg TA repos =
-Taille = mètre FC repos =

+Un électrocardiogramme standardisé de repos datant de moins de 2 ans (joindre obligatoirement le compte rendu) : NORMAL ANORMAL

+Radiographie du rachis dorsolombaire (Face + Profil) datant de moins de 2 ans (joindre obligatoirement le compte rendu) : NORMAL ANORMAL

+Rappel vaccination anti-tétanique : A JOUR RAPPEL A FAIRE

Fait à : le :
Signature et Cachet du médecin

LA COMMISSION MEDICALE

Accorde N'accorde pas le surclassement à M., Melle

Fait à
Signature du Président de la Commission Médicale

Le

Ce surclassement est valable pour une durée de 3 mois.

CES EXAMENS NE SONT PRIS EN CHARGE NI PAR LA FFVoile, NI PAR LES ORGANISMES SOCIAUX

Règlement médical de la FFVoile consultable sur www.ffvoile.org (cf. article 8 au dos de ce formulaire) - Original à adresser à la Commission Médicale de la FFVoile

